

Aménagement de la circulation et du stationnement / Ville d'Amboise / Semaine 37

Dans le cadre d'une réglementation de circulation et de stationnement, **la circulation et le stationnement des véhicules seront interdits dans le secteur suivant :**

Rue du Colombier

Du 9 au 23 septembre

*Référence arrêté municipal : **24-AT-0186***

Votre contact

Mairie d'Amboise

02 47 23 47 23

webmaster@ville-amboise.fr